



OFFRE DE STAGE

Date de publication : 16 décembre 2022
Date limite de candidature : 15 février 2023

Structure d'accueil :
Syndicat mixte de gestion du
Parc naturel régional des Baronnies provençales

10 ANS D' ACTIONS D' EDUCATION AU TERRITOIRE ET A L' ENVIRONNEMENT : EVALUATION, EFFICIENCE ET PERSPECTIVES

Les actions d'éducation au territoire et à l'environnement menées au titre de la charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales depuis 2013 ont-elles contribué à éveiller les enfants aux enjeux sociétaux et environnementaux des Baronnies provençales ?

CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DEMARCHE

Le contexte de la charte et de la mission d'éducation au territoire et à l'environnement

Le Parc des Baronnies provençales s'étend sur 105 communes entre la Drôme et les Hautes-Alpes. Il couvre un secteur de moyenne montagne préalpine de 1 840km² situé entre la plaine du Rhône à l'ouest et la vallée de la Durance à l'est, le bassin versant de la Drôme au nord, le Mont Ventoux et la montagne de Lure au sud. Aux confins de deux grandes régions, pour les deux tiers en Rhône-Alpes, sur le département de la Drôme, et pour un tiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le département des Hautes-Alpes, ce territoire excentré reste à l'écart des grandes voies de communication et des agglomérations.

Le Parc des Baronnies provençales remplit cinq grandes missions (définies par le code de l'environnement) : protection des paysages et du patrimoine naturel et culturel; aménagement du territoire; développement économique, social, culturel et contribution à la qualité de vie; accueil, éducation et information du public, innovation et expérimentation. L'action que déploie le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Baronnies provençales s'inscrit dans le cadre de sa charte (2015-2030) téléchargeable sur son site Internet.

Notamment la mesure II.4.5 « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable ».

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales, labellisé début 2015, mène depuis 2012 des projets d'éducation au territoire et à l'environnement auprès du grand public, des publics scolaires du territoire ainsi qu'au jeune public sur ses temps de loisirs.



Une autre vie s'invente ici



575 route de Nyons * 26510 * SAHUNE * Tél. : 04 75 26 79 05 * smbp@baronnies-provencales.fr * www.baronnies-provencales.fr

58 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme, Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Goffe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Suite à 10 années de structuration et de déploiement de ce programme pédagogique, il devient pertinent de procéder à son évaluation détaillée pour en mesurer les impacts réels (acquisitions, changements de comportements, etc.) et ainsi évaluer son efficacité.

Ce travail permettra de contribuer à la démarche d'évaluation à mi-parcours de la charte du Parc (2023).

Description et objectifs du stage

Le stagiaire devra parvenir à évaluer la réussite (l'efficacité) du dispositif d'éducation à l'environnement et au territoire mis en place par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et ses partenaires à l'issue de 10 années d'existence. Il devra mettre en place des outils et une méthodologie d'évaluation reproductible et adaptée aux spécificités du territoire en lien avec l'évaluation à mi-parcours, en cours, de la charte.

Cette évaluation devra répondre aux quatre questions suivantes :

- Les engagements pris dans la charte en matière d'éducation à l'environnement et au territoire ont-ils été honorés Oui / non / en partie / Pourquoi ? (réalisation)
- Les partenaires mobilisés ont-ils tenu leurs engagements ?
- Les objectifs fixés dans la charte sont-ils atteints ? (efficacité)
- Les moyens mobilisés pour atteindre ces objectifs sont-ils adaptés (efficacité)

Le stage vise donc à :

- Evaluer les impacts et bénéfices de cette mission auprès des publics concernés (jeunes bénéficiaires des projets, réseau des écoles, intervenants spécialisés, etc.)
- Mettre en place et expérimenter une méthodologie et des outils d'évaluation adaptés et réutilisables dans un cadre « PNR ».
- Appréhender les principaux enjeux autour des questions d'éducation au territoire et à l'environnement dans un territoire rural de moyenne montagne.
- Questionner la place de l'Education au territoire et à l'environnement dans les missions du Parc (articulations, transversalité, décloisonnement des publics...).

Ce stage doit apporter une distance critique par rapport à l'action menée par le syndicat mixte du Parc et ses partenaires autour d'un ou des aspects suivants :

- Les choix stratégiques du Parc sur les modalités de la mission d'éducation au territoire et à l'environnement permettent-ils d'atteindre les objectifs fixés ?
- Ces modalités sont-elles toujours adaptées à l'évolution des enjeux sociétaux et environnementaux ?
- Existe-t-il d'autres façons de faire qui pourraient enrichir l'action du syndicat mixte du parc ?
- Comment diversifier les publics touchés par la mission d'éducation au territoire et à l'environnement ?

MISSIONS PROPOSEES AU STAGIAIRE :

Evaluer l'action d'éducation au territoire et à l'environnement menée dans le cadre de la charte du Parc entre 2012 et 2022

- Elaboration d'un dispositif d'évaluation (remobilisable ensuite annuellement par le syndicat mixte du Parc)
- Conceptions d'outils méthodologiques adaptés (questionnaires / grilles d'entretiens...)
- Réalisation d'une enquête auprès du public-cible et des acteurs éducatifs locaux (enfants et jeunes, intervenants environnement, enseignants, parents d'élèves, partenaires institutionnels)
- Rédaction d'une synthèse à partir des résultats obtenus.
- Formulation de préconisations et de pistes méthodologiques à suivre.

Partager les résultats de la mission avec les acteurs et organisations concernées

Le mémoire de stage rendu à l'équipe pédagogique est également un livrable de la mission, attendu par le syndicat mixte du Parc. Il doit faire l'objet d'un temps de restitution avec les acteurs du territoire avant la fin du stage.

En conséquence, le chargé de mission « éducation au territoire et à l'environnement », référent professionnel du présent stage, accompagnera la définition de la problématique de stage, la rédaction du mémoire de stage et la préparation de ce temps de restitution.

DUREE DU STAGE :

Stage à réaliser en continu, de 350h (entre 4 et 6 mois) réparties entre mars et septembre 2023.

DEROULEMENT DU STAGE :

Mars-avril 2023 :

Prise de connaissance du cadre d'étude (politiques éducatives des Parcs naturels régionaux, spécificités des Baronnies provençales, découverte de la stratégie éducative et du programme pédagogique annuel, etc.).

Elaboration du référentiel et de la méthodologie d'évaluation.

Mai-juin-juillet 2023 :

Réalisation de l'enquête de terrain, observation et compréhension des enjeux, analyse et synthèse des éléments d'évaluation fournis (fiches d'évaluation remplies par les bénéficiaires, production d'outils pédagogiques, synthèse quantitative des données : nombre de bénéficiaires, dynamique d'évolution des réseaux partenariaux, etc.)

Août – septembre 2023 :

Réalisation de la synthèse, rédaction du mémoire de stage.

Formulation de préconisations opérationnelles et finalisation du dispositif d'évaluation.

Des temps réguliers au cours de la période de stage seront prévus avec l'étudiant.e et son référent pédagogique au moins trois fois pendant la période de stage :

- Au lancement du stage pour préciser les objectifs pédagogiques et professionnels ;
- Au milieu de la période de stage / au début de la rédaction du mémoire de stage ;
- A la fin de la période de stage, dans l'idéal avant le temps de restitution pour évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques et professionnels.

Le/la stagiaire sera accueilli(e) dans les locaux de la maison du Parc à Sahune.

La phase de terrain pourra nécessiter des déplacements qui s'effectueront accompagnés du personnel du Parc. Les conditions d'assurance devront néanmoins être vérifiées avec la structure avant l'élaboration de la convention de stage.

ENCADREMENT

Le stage sera encadré par le chargé de mission « éducation au territoire et à l'environnement » du syndicat du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Un point régulier (hebdomadaire ou bi-hebdomadaire) sera effectué sur l'avancement des travaux.

PROFIL RECHERCHE :

Formation – profil d'études :

- ◆ Profil « Sciences de l'éducation et de la formation » souhaité (M1 ou M2)
- ◆ Possibilité pour filières « Développement territorial » avec forte sensibilité éducative.

Compétences – connaissances-savoir-faire

- ◆ Connaissance des processus d'acquisition scolaires et non scolaires.
- ◆ Connaissance du cadre d'intervention (pédagogique, légal, etc.) des Parcs naturels régionaux et des politiques éducatives nationales ;
- ◆ Connaissance des démarches d'évaluation d'un projet.
- ◆ Esprit de synthèse. Capacités rédactionnelles. Ecoute et dialogue.
- ◆ Capacité à traiter et analyser des données quantitatives et qualitatives.
- ◆ Démarche d'enquête et capacité à mener une campagne d'entretiens auprès des bénéficiaires (enseignants, intervenants, enfants, partenaires techniques, etc.)

Qualités et aptitudes

- ◆ Autonomie

- ◆ Prise d'initiative
- ◆ Sens de l'organisation
- ◆ Bon relationnel, sens du contact
- ◆ Dynamisme, sérieux, organisation et capacité rédactionnelle.

CONDITIONS :

- ◆ Date de démarrage : entre mi-mars et mi-avril 2023
- ◆ Portage du stage : Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales (structure de gestion du Parc naturel régional)
- ◆ Localisation : accueil réalisé au sein des bureaux de la Maison du Parc – 575 route de Nyons – 26510 Sahune
- ◆ Compte tenu des enjeux pédagogiques et professionnels d'un stage long, le/ la stagiaire n'a pas accès au télétravail. Des autorisations peuvent être ponctuellement accordées par la Direction à la demande de la référente professionnelle du / de la stagiaire.
- ◆ Déplacements : Permis B obligatoire – véhicule souhaité
Des véhicules de service sont mis à disposition de l'équipe et du stagiaire si disponibilité. Le cas échéant, la personne devra utiliser son véhicule personnel sous réserve que son assurance l'y autorise et se fera rembourser les frais.
- ◆ Du matériel permettant de recueillir les témoignages des personnes enquêtées (dictaphone, caméra) sera mis à disposition du stagiaire.
- ◆ Indemnités de stage : stage indemnisé, 1/3 SMIC
- ◆ **Contacts :**
Parc naturel régional des Baronnies provençales
Matthieu MORARD, chargé de mission « Education à l'Environnement et au Territoire »
26510 Sahune – 04 75 27 79 05
- ◆ Dépôt des candidatures
Un CV + lettre de motivation doivent être adressés à Mme la Présidente du Parc des Baronnies provençales et envoyés par courriel à smbp@baronnies-provencales.fr,
ou par courrier postal au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales – 575 route de Nyons, 26510 SAHUNE

Date limite de candidature : 15 février 2023.